



HAL
open science

Les tombes privilégiées de la “ tuilerie ” à Saint-Dizier (Haute-Marne)

Marie-Cécile Truc, C. Paresys, Hubert Cabart

► **To cite this version:**

Marie-Cécile Truc, C. Paresys, Hubert Cabart. Les tombes privilégiées de la “ tuilerie ” à Saint-Dizier (Haute-Marne). Inhumations de prestige ou prestige de l’inhumation ? Expressions du pouvoir dans l’au-delà (IVe-XVe siècle), Tables rondes du CRAHM, 4, 2008, Caen, France. pp.69-99. hal-00468673

HAL Id: hal-00468673

<https://hal.science/hal-00468673>

Submitted on 9 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES TOMBES PRIVILÉGIÉES DE « LA TUILERIE » À SAINT-DIZIER (HAUTE-MARNE)

Cécile PARESYS* et Marie-Cécile TRUC**
avec la collaboration de Sylvie CULOT*** et Hubert CABART****

Résumé : En 2002, un groupe de sépultures, composé de deux hommes inhumés dans des chambres funéraires et d'une jeune femme dont le cercueil avait été déposé en fosse, a été mis au jour à Saint-Dizier (Haute-Marne). Ces trois tombes recelaient un mobilier d'une richesse exceptionnelle : bijoux et accessoires vestimentaires en métaux précieux, armes d'apparat, vaisselle de bronze et de verre, etc. Un cheval avait également été enterré à proximité. L'ensemble est daté entre le deuxième quart et la fin de la première moitié du VI^e siècle. Ces sépultures présentent toutes les caractéristiques permettant de les rattacher au faciès archéologique des tombes dites de « chefs francs » du début du VI^e siècle, retrouvées entre Seine et Rhin et entre les cours supérieurs du Rhin et du Danube. Elles se distinguent par la présence d'armes de prestige, de bijoux et objets de vaisselle d'un même horizon chronoculturel, par une architecture funéraire élaborée et une disposition presque standardisée des objets, traduisant la volonté de montrer l'appartenance du défunt à un groupe social bien défini. Les tombes les plus précoces occupent le centre du royaume franc, alors que les suivantes – au nombre desquelles comptent celles de Saint-Dizier – sont situées sur ses marges. Leur rôle militaire et stratégique semble probable : pour consolider leur conquête, Clovis puis ses descendants durent fixer une élite guerrière, s'assurant ainsi le contrôle sur des terres nouvellement conquises.

* Archéo-anthropologue, INRAP.

** Responsable de l'opération, INRAP et CRAHAM (FRE 3119, CNRS-Univ. de Caen Basse-Normandie).

*** Dessin du mobilier métallique et mise en page des figures, INRAP.

**** Responsable de l'étude du verre.

La présence d'une élite guerrière à Saint-Dizier, qui est à l'époque un habitat sans importance notable, peut avoir un lien avec sa situation stratégique, à proximité de la frontière avec la Bourgogne (jusqu'en 534). Elle peut aussi résulter d'une volonté d'avoir la mainmise sur le minerai de fer, présent en abondance dans les environs et largement exploité aux siècles suivants.

Mots clés : tombe de chef, Francs, chambre de type Morken, chambre funéraire, mobilier, parure, vaisselle, inhumation de cheval, épée à anneaux, runes.

En 2002, la fouille d'un habitat du haut Moyen Âge à Saint-Dizier a entraîné la découverte d'un petit groupe de sépultures – deux hommes, une femme et un cheval – d'une richesse exceptionnelle. Cet ensemble est daté de la première moitié du VI^e siècle. L'étude du site, désormais bien avancée, permet de se faire une idée plus affinée du faste de ces tombes, dernière demeure de représentants de l'élite guerrière franque.

1. Présentation de la découverte

1.1. Un contexte archéologique dense

Saint-Dizier est une commune de Champagne-Ardenne implantée dans la vallée de la Marne. Le lieu-dit «La Tuilerie» se trouve au sud-est de l'agglomération (fig. 1). Il occupe le rebord d'une terrasse, sur la rive gauche de la Marne, qui coule à 100 m environ au nord, une vingtaine de mètres plus bas. La fouille s'intègre au sein d'un secteur occupé au moins depuis la protohistoire et qui commence à être bien connu grâce à plusieurs interventions archéologiques menées sur près de huit hectares (fig. 2).

Le lieu est d'abord fréquenté de l'âge du bronze jusqu'au Hallstatt, sous la forme d'occupations mal individualisées, constituées de fosses, trous de poteau et de mobilier erratique. Après un hiatus – réel ou apparent – à La Tène, une *villa* gallo-romaine s'implante au cours du I^{er} siècle de notre ère, au lieu-dit «Les Crassés», à moins de 100 m au nord-est de «La Tuilerie»¹.

1. Elle est connue par une fouille partielle de la *pars urbana* (LEPAGE 1970), dont l'emprise totale a été estimée lors d'un diagnostic récent : DUROST 2004, p. 19-30.

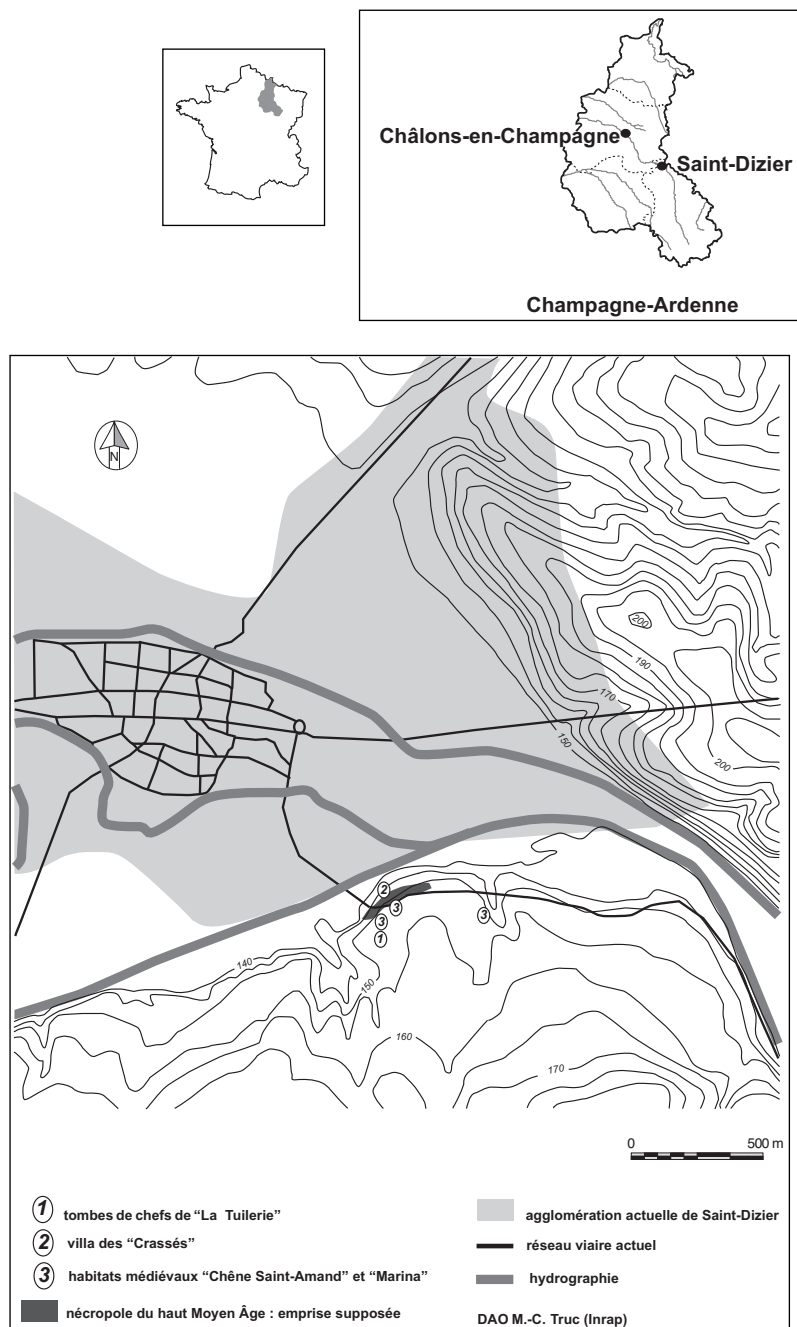


Fig. 1 : Localisation et contexte topographique.

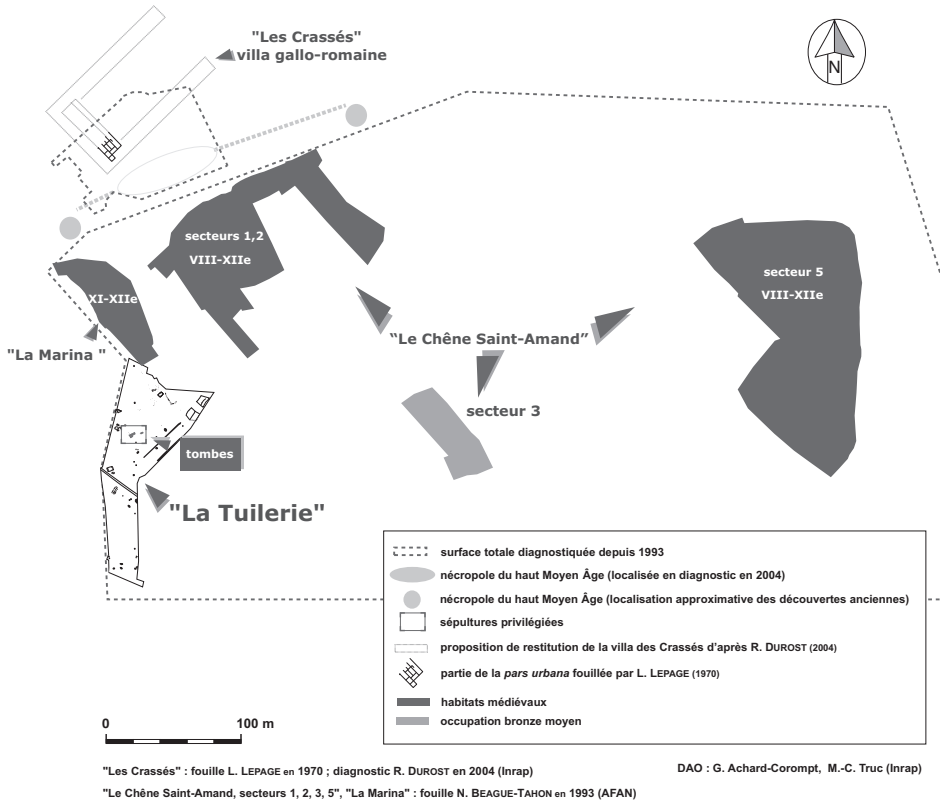


Fig. 2 : Contexte archéologique du secteur.

Une nécropole s'installe ensuite dans l'emprise de la *villa*. Malgré une étude très partielle, les archéologues ont noté la présence de sarcophages et une certaine rareté du mobilier, ce qui les a incités à proposer une datation tardive dans le haut Moyen Âge². Cette nécropole pourrait être pour partie contemporaine des habitats limitrophes du « Chêne-Saint-Amand » et de « La Marina » fouillés en 1993³. Leur date de création n'est pas connue : il s'agit sans doute d'une lente évolution, initiée à la fin du V^e siècle, lorsque la *villa* n'est plus occupée sous sa forme antique. Du mobilier céramique, retrouvé sur l'ensemble du secteur, indique en effet une occupation vraisemblablement continue entre

2. DUROST 2004, p. 30-31.

3. BEAGUE-TAHON et BOURDIN 1993, p. 29-sqq.

la fin de l'Antiquité tardive et le milieu du haut Moyen Âge, même si aucune structure antérieure aux VII^e-VIII^e siècles n'a été clairement identifiée.

Dans un premier temps, leur implantation persiste à proximité de la *pars urbana*, traduisant probablement l'héritage foncier antique. Puis à partir des X^e-XI^e siècles, l'habitat se développe de façon polynucléaire et affirme sa spécificité en tant que site d'activité métallurgique, dont témoignent forges et bas-fourneaux retrouvés en fouille⁴.

La fouille du site de « La Tuilerie » en 2002 était justifiée par les résultats d'un diagnostic préalable⁵ qui révélaient l'extension de l'occupation médiévale vers le sud. Les rares vestiges découverts sur les 8 400 m² décapés (cinq fonds de cabane, trois bâtiments sur poteaux, autant de structures de combustion, des trous de poteau) semblent indiquer que la limite méridionale des habitats médiévaux a été atteinte (fig. 2).

1.2. Trois défunts issus d'une population favorisée (fig. 3)

Les trois personnes inhumées à Saint-Dizier sont un homme⁶ d'une trentaine d'années⁷ (sépulture 11), une adolescente de 17-19 ans⁸ (sépulture 12) et un homme d'une cinquantaine d'années⁹ (sépulture 13).

Tous trois sont faiblement atteints par les indicateurs non spécifiques de stress¹⁰, dont la seule manifestation osseuse est une légère hyperostose poreuse¹¹ sur les crânes des deux hommes. En revanche, des stries d'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire¹² sont notées chez les trois individus : elles sont d'intensité

4. LEROY et MERLUZZO 1998.

5. GOURGOUSSE et SINDONINO 2001.

6. La diagnose sexuelle a été effectuée d'après cinq caractères morphoscopiques du coxal (BRUZEK 1991).

7. Toutes les sutures crâniennes observables sont ouvertes (MASSET 1982).

8. Âge estimé d'après MOORREES, FANNING et HUNT 1963; FEREMBACH, SCHWIDETZKY et STLOUKAL 1979; BIRKNER 1980.

9. Coefficient d'oblitération des sutures exocrâniennes : 1,2, soit une fourchette d'âge comprise entre 37 et 65 ans en tenant compte de l'erreur potentielle de ± 14 ans liée à la méthode (MASSET 1982).

10. Ces stigmates osseux ou dentaires correspondent à une adaptation des moyens de défense de l'organisme face à une agression et sont révélateurs de divers problèmes rencontrés pendant la croissance (ZAMMIT 1990, p. 150-151).

11. L'hyperostose poreuse se manifeste sur la voûte du crâne par un développement du diploë, l'os ayant un aspect « criblé », « mousseux », voire « en poils de brosse ».

12. Ces anomalies quantitatives de l'émail sont l'expression de troubles de croissance passagers, intervenus durant la formation de la dent et consécutifs à des stress d'étiologie variée (forte fièvre, carence alimentaire, stress psychologique...).

légère à moyenne pour les hommes et se sont développées lors de la première phase de minéralisation, tandis que chez la jeune fille, elles sont plus nombreuses, plus accentuées, et se sont formées sur une durée plus longue. Bien qu'un seul exemple soit insuffisant pour généraliser à toute une population, cette différence pourrait être l'indice d'un traitement différentiel des enfants en bas âge selon leur sexe¹³.

L'état bucco-dentaire des défunts est plutôt correct (tous trois ont une denture complète, exempte de caries) et en accord avec leurs âges respectifs. La jeune femme est peu touchée par l'attrition¹⁴ et les hommes montrent au contraire une abrasion des surfaces occlusales des dents plus importante, voire forte dans le cas du plus âgé, qui présente également une parodontose marquée¹⁵, alors que l'atteinte est légère pour le plus jeune.

Les statures estimées¹⁶ pour les deux hommes sont assez proches (182 cm pour celui de la sép. 11; 178 cm pour celui de la sép. 13) et celle de l'adolescente avoisine les 165 cm, mais les épiphyses des os longs n'étant pas fusionnées aux diaphyses, sa croissance n'était probablement pas tout à fait achevée et sa taille définitive aurait sans doute été un peu plus élevée.

Ces sujets sont plutôt épargnés par les maladies dégénératives, à part une légère arthrose¹⁷ des articulations postérieures du rachis. Elle est localisée uniquement à l'étage lombaire pour la jeune fille, associée à quelques pics ostéophytiques (becs de perroquet), en revanche, les deux hommes sont atteints sur toute la hauteur du rachis, y compris au niveau de la charnière atlanto-odontoïdienne.

Le squelette de l'homme de la sépulture 13 montre plusieurs fractures consolidées, visibles sous forme de cal sur le radius droit et le tibia gauche. L'aspect boursoufflé de la diaphyse du radius est également évocateur d'une infection. De plus, plusieurs de ses articulations sont anormalement soudées;

13. Notamment dans le mode de sevrage et/ou l'accès à la nourriture?

14. MOLNAR 1972.

15. La parodontose est une diminution de la hauteur de l'os dans lequel les dents sont enchâssées; la résorption alvéolaire augmente avec l'âge et peut aboutir au déchaussement des dents.

16. Les statures sont calculées d'après la longueur du fémur mesurée en position anatomique. Les équations utilisées pour l'estimation sont celles de TROTTER et GLESER 1958 – qui ont tendance à surévaluer la stature des populations anciennes européennes – revues par MURAIL 2005a.

17. L'arthrose est une dégénérescence du cartilage articulaire dont les facteurs de risques sont le vieillissement articulaire, les facteurs mécaniques, métaboliques, héréditaires, inflammatoires.

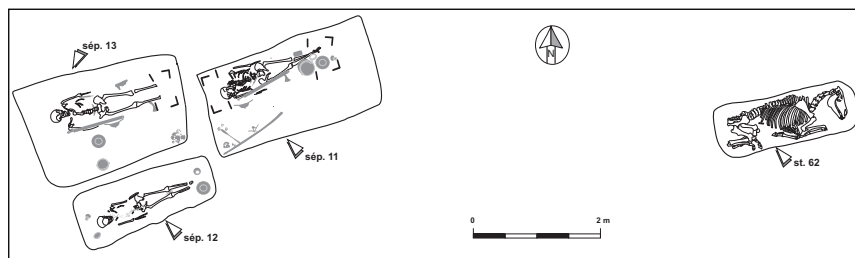


Fig. 3 : Plan du gisement funéraire.

l'association de ces éléments – fusion sacro-iliaque droite, bloc vertébral de deux vertèbres thoraciques, ossification d'un ligament costo-sternaire à gauche – est généralement interprétée comme l'indice d'une maladie hyperostotique, associée parfois à l'obésité et au diabète de type 2, atteignant particulièrement les hommes matures ou âgés, ce qui est le cas de ce défunt. Ce syndrome¹⁸ affecte souvent les personnes dont la nourriture est très riche en graisses et en protéines et est plus fréquemment rencontré dans les populations archéologiques les plus favorisées¹⁹.

Les « caractères discrets », variations anatomiques osseuses ou dentaires dont l'origine n'est pas pathologique, sont utilisés en paléanthropologie avec différents objectifs : analyse des dynamiques de peuplement, de l'organisation des espaces funéraires, caractérisation biologique des populations anciennes²⁰. À Saint-Dizier, leur observation a surtout été motivée par la recherche d'une éventuelle parenté biologique entre les défunts. Seuls deux caractères sont communs à deux sujets : la marque acétabulaire²¹, bilatérale, chez la jeune femme et l'homme le plus âgé, et la facette articulaire supérieure de l'atlas double²², également bilatérale, chez les deux hommes. Le trop petit nombre de caractères partagés ne permet pas de vérifier l'hypothèse d'un apparentement biologique entre les inhumés, toutefois d'autres formes de liens (sociaux par exemple) ne sont pas exclues.

18. Appelé aussi DISH (Diffuse Idiopathic Skeletal Hyperostosis). C'est une forme d'arthrite dégénérative, affectant principalement le rachis, le tronc et les ceintures pelvienne ou scapulaire.

19. ROGERS et WALDRON 2001.

20. MURAIL 2005b.

21. Dépression en forme de V ou de Y dans la surface articulaire acétabulaire de l'os coxal (MURAIL 2005b, p. 147).

22. Partition de la facette articulaire supérieure de l'atlas répondant au condyle occipital (*Ibid.*, p. 147).

L'examen anthropologique et pathologique de ces individus témoigne donc d'un état sanitaire globalement bon, faisant référence à une population plutôt favorisée, épargnée par les agressions environnementales fréquentes dans d'autres populations villageoises contemporaines. L'observation d'une pathologie souvent liée à une alimentation riche et abondante va également dans ce sens. Par ailleurs, la présence de plusieurs fractures consolidées chez l'un des hommes, associée à d'importants dépôts d'armement dans les deux sépultures masculines (voir *infra*), suggère un statut de combattant pour les deux hommes. En revanche, aucune lésion enthésopatique caractéristique d'une pratique cavalière n'a été notée, et, malgré la proximité d'un squelette de cheval, rien ne permet, d'un point de vue anthropologique, d'en faire des cavaliers.

1.3. Une inhumation de cheval à proximité²³

L'animal se trouvait à une distance de 5,50 m à l'est des tombes humaines, dans une fosse de même orientation, adaptée à sa taille. Sa tête était à l'est, inversée par rapport à celle des humains (fig. 3 et 4). Ce mâle d'environ 8-10 ans présentait des traces d'usure dentaire particulières, localisées à l'avant des premières prémolaires inférieures, qui peuvent être attribuées au port d'un mors et indiqueraient qu'il s'agit d'un cheval de monte²⁴. Sa taille au garrot (143 cm) place le cheval de Saint-Dizier parmi les grands individus de la période.

Son squelette ne présente pas de traces de mort violente ni de dépeçage. Sa localisation à proximité immédiate des sépultures humaines, son dépôt dans une fosse de même taille et de même orientation, engagent à chercher un lien entre ces tombes et à proposer l'hypothèse séduisante d'une volonté de réunir dans la mort le propriétaire et sa monture. En outre, la présence d'un mors (fig. 7, n° 4) dans la sépulture du jeune homme (sép. 11) permet de supposer que le cheval lui appartenait.

Les tombes de chevaux sont bien connues sur la rive droite du Rhin entre le V^e et le VII^e siècle, mais restent marginales sur l'autre rive, en Gaule mérovingienne²⁵. Ces dernières sont concentrées dans la vallée de l'Escaut et jusqu'à la Somme, c'est-à-dire au cœur des premiers royaumes francs. Un tiers d'entre elles sont associées à des sépultures privilégiées et contiennent rarement du mobilier, les pièces de harnachement se retrouvant plutôt dans les tombes humaines.

23. D'après une étude archéozoologique réalisée par Jean-Hervé Yvinec (INRAP).

24. YVINEC 2009 (à paraître), p. 134.

25. AUDOUIN-ROUZEAU 1994, p. 135.

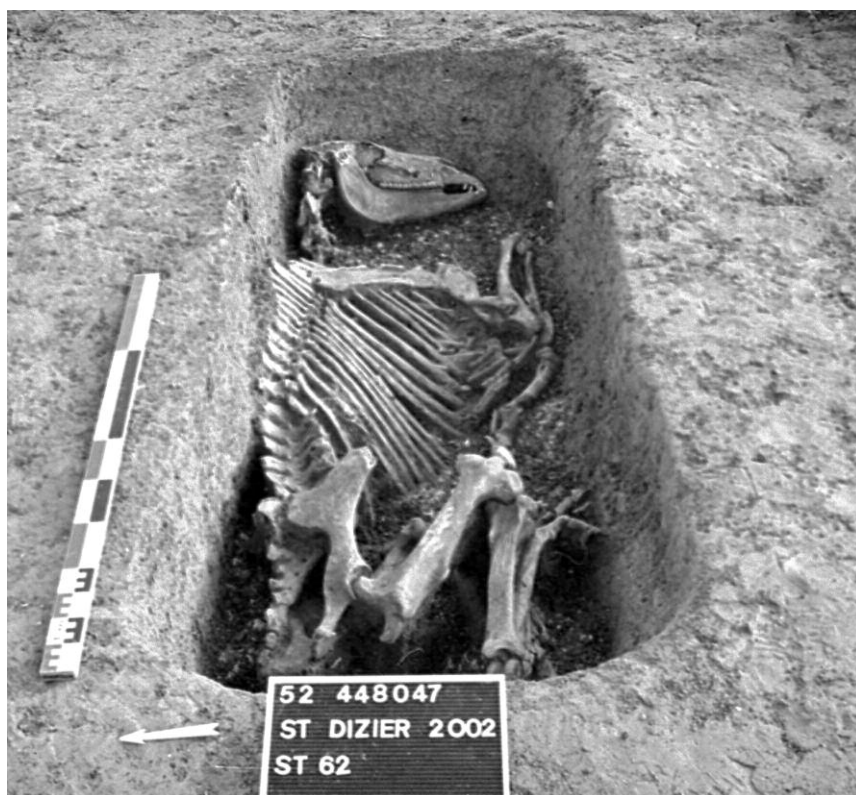


Fig. 4 : La tombe de cheval.

Dans la plupart des cas, les études archéozoologiques montrent qu'il s'agit d'individus âgés de 5 à 10 ans, généralement des mâles. Les interprétations proposées pour ce type d'inhumation relèvent à la fois d'un rite religieux (rôle psychopompe) et social. Sur ce dernier point, l'inhumation du cheval serait à mettre sur le même plan que l'architecture élaborée des tombes, témoignant ainsi du haut rang des défunts²⁶. Cette tombe de cheval, non encore datée²⁷, pourrait appartenir à ce type d'inhumations privilégiées, bien que située dans une zone particulièrement au sud-ouest des autres sépultures similaires connues.

26. DIERKENS, LE BEC et PÉRIN 2008, p. 280.

27. Datation ¹⁴C en cours.

2. Des sépultures de prestige

2.1. Une implantation choisie

Inscrites au sein d'un secteur densément occupé de la Préhistoire au XI^e siècle, ces tombes sont toutefois installées à l'écart de la nécropole, en limite méridionale de l'habitat médiéval, dans un espace vierge de tout vestige archéologique. Situées au sommet du plateau qui domine la Marne, elles surplombent la *villa* antique ainsi que la nécropole installées sur le versant. L'emplacement de ces tombes déroge donc au schéma classique des nécropoles du haut Moyen Âge qui, dans la région, se développent généralement le long des versants. Sans doute doit-on y voir une volonté délibérée de marquer le statut spécial des inhumés.

Les fosses sont distantes les unes des autres d'une trentaine de centimètres et sont orientées sud-ouest/nord-est, les défunts ayant la tête au sud-ouest. Leur juxtaposition peut être un indicateur de simultanéité, ou bien d'inhumations rapprochées dans le temps, hypothèses confortées par l'homogénéité chronologique du mobilier funéraire. Dans le second cas, cette juxtaposition implique par ailleurs la connaissance des sépultures précédentes, grâce à la conservation d'un marquage au sol. Enfin, ce regroupement prouve une volonté évidente de rassembler ces individus dans la mort, et au-delà de toute considération chronologique, revêt fort probablement une signification familiale ou sociale.

2.2. Un riche mobilier²⁸

La richesse du mobilier funéraire tient au grand nombre d'objets disposés dans chacune des tombes, ainsi qu'aux matériaux employés : or, argent, bronze, grenats, etc.

2.2.1. La sépulture féminine (sép. 12)

La jeune femme a été inhumée habillée, avec de nombreux bijoux et accessoires vestimentaires (fig. 5 et 6). La présence de vêtements est accréditée par la disposition des bijoux et fibules en position fonctionnelle, ainsi que par des fragments de textile retrouvés au contact d'objets métalliques²⁹. Au cou, elle portait un collier de perles en ambre et verre (fig. 5, n° 16). Sur sa poitrine,

28. Les aspects typo et chronologiques, sans rapport avec le thème de la table ronde, ne sont pas abordés ici. Pour plus de précision, nous renvoyons le lecteur aux actes du colloque international de l'Association française d'archéologie mérovingienne (Nancy, 2005) à paraître prochainement.

29. Étude en cours par Christophe Moulherat.

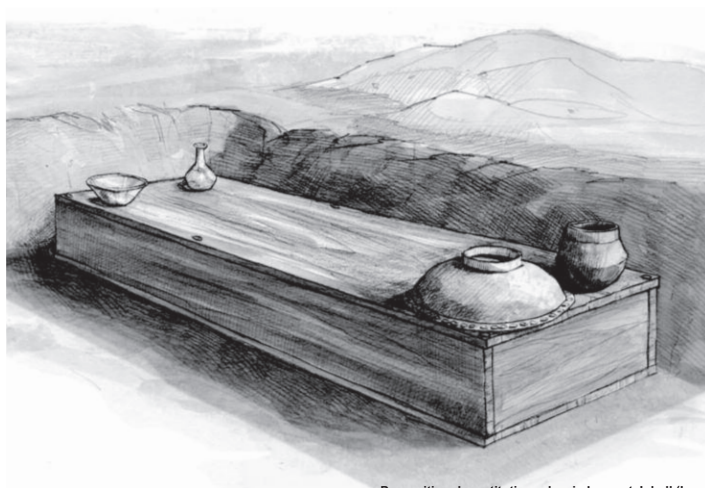
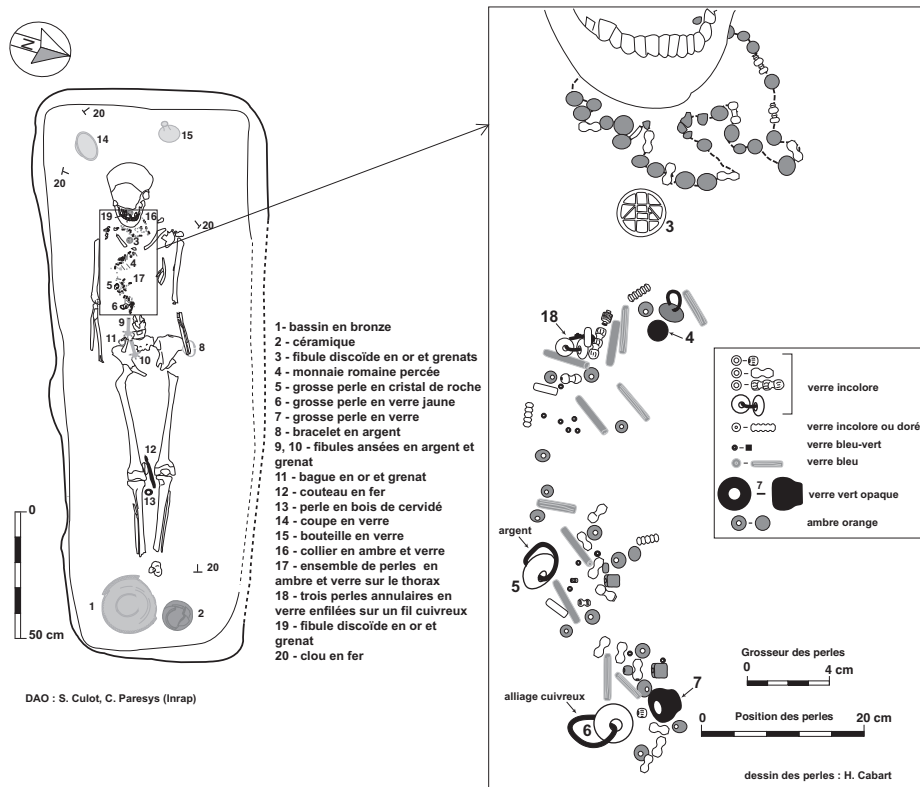
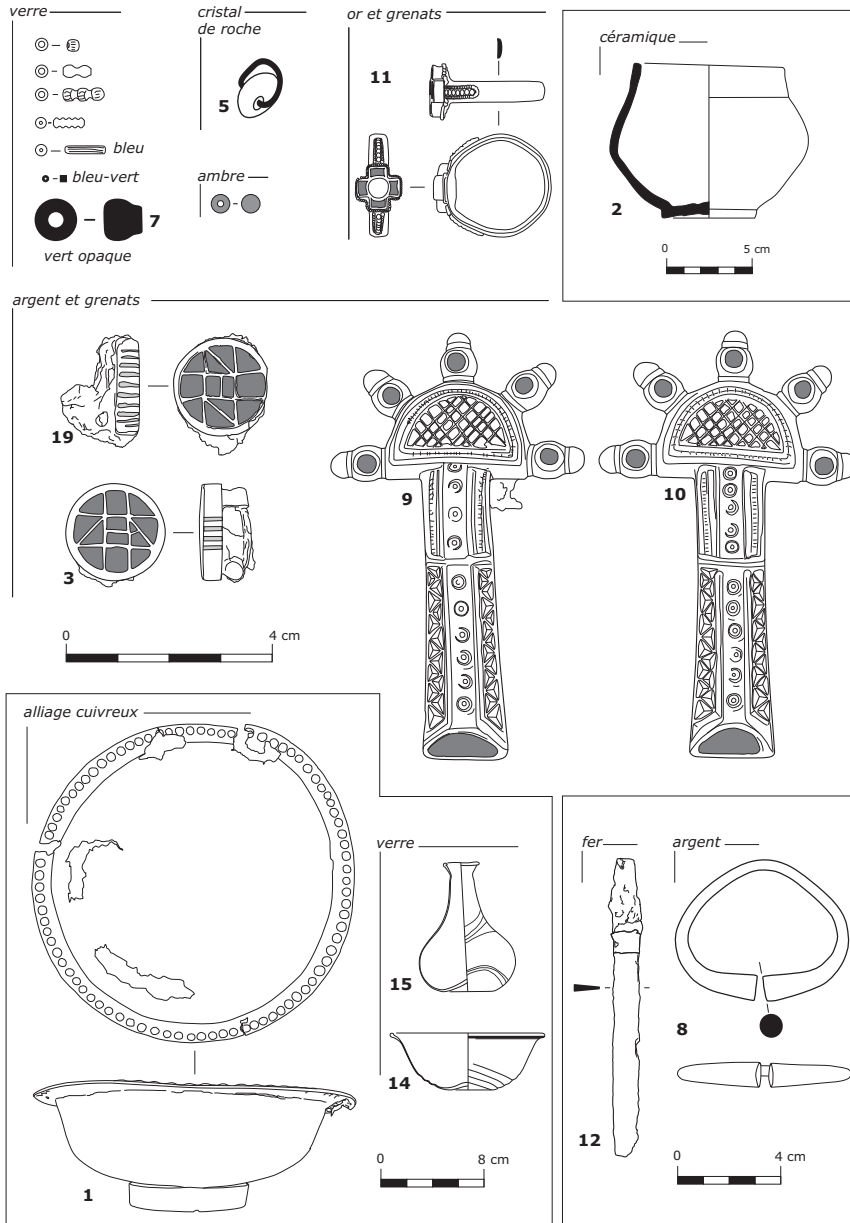


Fig. 5 : La sépulture féminine 12.



dessin du métal, mise en page : S. Culot (Inrap) - verre et perles : H. Cabart - céramique : A. Ahû-Delors (Inrap)

Fig. 6 : Principaux objets de la sépulture 12.

ont été retrouvées près de 70 perles et pendeloques, de formes et de matériaux variés³⁰, qui devaient être cousues sur la bordure du vêtement ou peut-être sur un tissu ou sac déposé sur le thorax de la jeune fille. À sa main droite brillait une bague en or sertie de grenats et ornée de filigranes d'or (fig. 5-6, n° 11). À son poignet droit était passé un bracelet en argent, aux extrémités évasées et ouvertes (fig. 5-6, n° 8). Deux fibules rondes en argent à décor cloisonné de grenats devaient servir à fermer son col³¹ (fig. 5-6, n° 3 et 19). Deux autres fibules ansées asymétriques en argent moulé et serties de grenats, retrouvées sur l'abdomen (fig. 5-6, n° 9 et 10), devaient fermer la tunique tout en maintenant une châtelaine (ou un autre lien en matière périssable aujourd'hui disparu), attestée par la présence d'un couteau (fig. 5-6, n° 12) et d'une grosse perle en bois de cervidé retrouvés entre les genoux de la défunte (fig. 5, n° 13).

Le bracelet de Saint-Dizier correspond à un type retrouvé en grande majorité dans de riches sépultures franques et alamanes de la première moitié du VI^e siècle³². Par ailleurs, le port de quatre fibules – deux ansées au niveau du bassin et deux petites sur la partie supérieure du corps – est représentatif d'une mode qui se répand dans le monde mérovingien au VI^e siècle entre Grande-Bretagne et Hongrie et concerne avant tout des femmes inhumées dans des tombes riches en mobilier³³. Enfin, la suspension d'un couteau et d'une perle-phylactère est, là encore, caractéristique du costume des femmes franques du début du VI^e siècle³⁴. Tous ces bijoux et accessoires, dont l'aire de répartition, cantonnée entre Seine et Rhin, semble traduire une origine franque³⁵, attestent que cette tombe féminine de Saint-Dizier s'intègre pleinement dans une mode reflétée par les tombes des femmes germaniques privilégiées de la première moitié du VI^e siècle.

Une coupe et une bouteille en verre (fig. 5-6, n° 14 et 15), un bassin de bronze (fig. 5-6, n° 1) et une céramique (fig. 5-6, n° 2) viennent compléter les dépôts funéraires dans la tombe féminine. Si les objets en bronze et verre sont plutôt l'apanage des tombes riches, la céramique, un bol à bord

30. Perles ovoïdes en ambre; grosses perles en verre ou cristal de roche; perles tubulaires en verre bleu; micropertes en verre bleu-vert; perles cylindriques simples, doubles ou triples en verre incolore ou doré; monnaie romaine en argent, percée et montée sur un fil en alliage cuivreux (fig. 5, n° 4, 5, 6, 7, 17, 18).

31. VIELITZ 2003, p. 104, fig. 44.

32. *Ibid.*, p. 123-sqq.; MARTIN 1976, p. 84.

33. ID. 2000, p. 230; ID. 2002, p. 120.

34. CLAUS 1987, p. 512.

35. KOCH 1998, cartes 10 et 32; VIELITZ 2003, fig. 28; WÜHRER 2000, fig. 7.

convergent, est en revanche d'un type plus courant, attesté aussi bien en contexte funéraire, de production, que de consommation domestique³⁶.

2.2.2. Les tombes masculines (sép. 11 et 13)

Les deux tombes masculines présentent une grande similitude dans le type et l'emplacement des objets déposés (fig. 7 à 10). Ces hommes ont été inhumés avec une panoplie d'armes très complète, qui signe à la fois leur statut de guerrier et leur haut rang social. En effet, si dans les tombes mérovingiennes «classiques», la découverte d'armes telles que hache, scramasaxe et umbo de bouclier est courante, la présence – en surplus des armes énumérées ci-dessus – d'une épée, d'une lance et d'un angon, est en revanche toujours révélatrice d'une élite. Dans les tombes d'un rang encore supérieur, on peut retrouver aussi casque et cuirasse³⁷.

Parmi ces armes, les deux épées, déposées contre l'épaule droite des défunts, sont incontestablement les objets les plus spectaculaires (fig. 7-8, n° 12; fig. 10-11, n° 9). Elles sont conservées dans leur fourreau en bois d'aulne terminé par une bouterolle en argent. Le fourreau de l'épée de la sépulture 11 est orné de deux appliques cylindriques en or et ivoire³⁸ (fig. 8, n°12). Appelées aussi perles par W. Menghin³⁹, ces appliques, qui peuvent être de matériaux divers (verre, ambre, cristal de roche, craie, écume de mer, etc.) seraient issues d'une tradition orientale, arrivée vers 500 en Europe centrale puis en Angleterre, sous la poussée hunnique⁴⁰. Les auteurs s'accordent à leur conférer un rôle prophylactique, d'autant plus qu'elles sont souvent fabriquées avec des matériaux supposés posséder de telles propriétés⁴¹. Chaque épée comporte un pommeau pyramidal en argent doré. Celui du jeune homme est gravé d'une inscription runique dont la transcription donnerait «alu», qui peut être traduit par «croissance» ou «pouvoir»⁴² (fig. 8, n° 12). Située sur la face en contact avec le corps, elle n'était donc pas visible lorsque son propriétaire la portait, ce qui est cohérent avec la signification du terme de runes : «murmure, secret». Contrairement aux appliques de fourreau, cette inscription ne joue donc pas un rôle ostentatoire. Réservée aux initiés, elle montre un lien intime entre l'épée et son propriétaire. Jusqu'à présent, à peine une

36. AHÜ-DELOR 2009 (à paraître), p. 127-128; BAYARD et THOUVENOT 1993, p. 314-315.

37. PÉRIN 1972, p. 54-55.

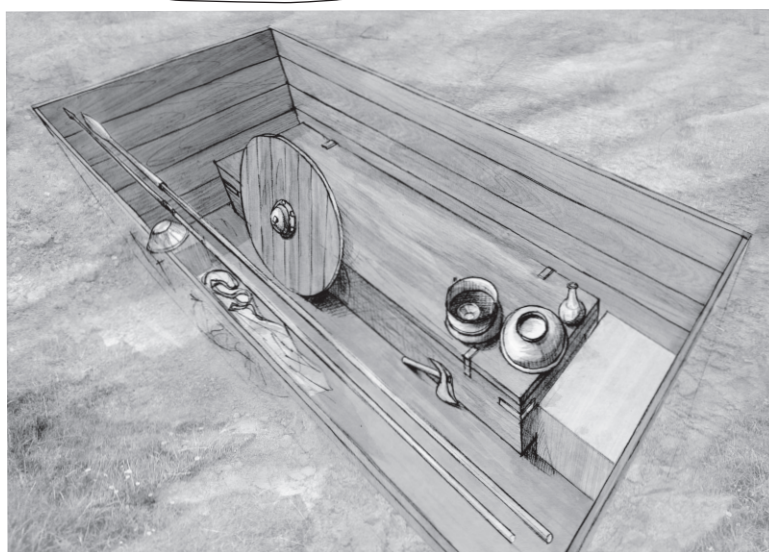
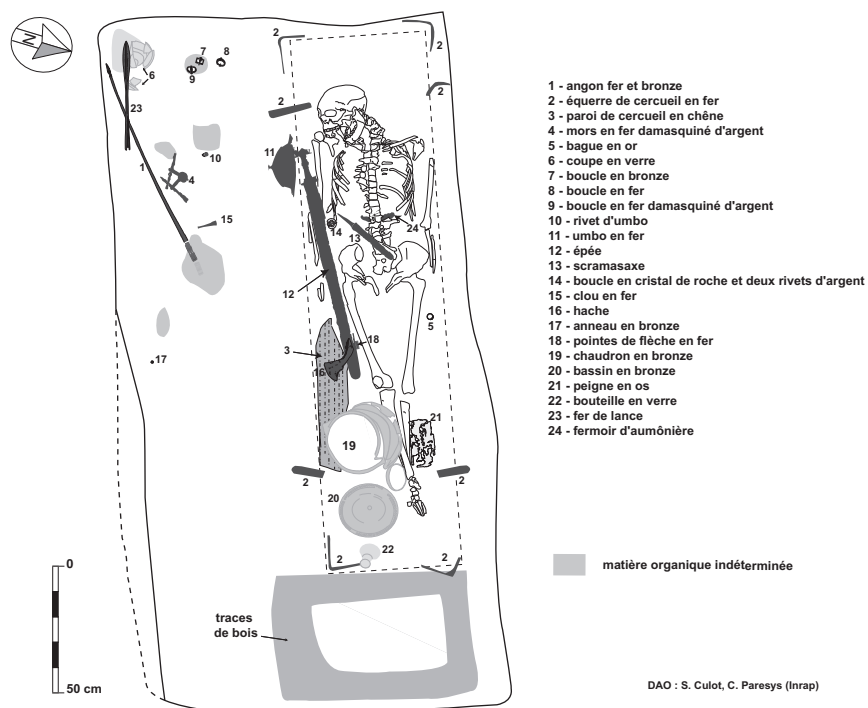
38. Placées sur la face côté ciel, ces appliques étaient donc destinées à être vues.

39. «*Schwertperlen*» (MENGHIN 1983, p. 142).

40. WERNER 1956, p. 26-37; EIVSON 1967, p. 64; MENGHIN 1983, p. 142-143.

41. EIVSON 1967, p. 64.

42. FISCHER 2007, p. 105-107.



Proposition de restitution de la chambre funéraire : dessin Laurent Juhell (Inrap)

Fig. 7 : La sépulture masculine 11.

dizaine d'inscriptions runiques ont été recensées sur des épées mérovingiennes. Ces pommeaux étaient prolongés par deux anneaux. Seuls ceux de l'épée de la sépulture 11 sont conservés, mais sur l'autre, leur présence est suggérée par une échancrure pratiquée à l'extrémité du pommeau. Ces anneaux, retrouvés dans un certain nombre de tombes d'élite du VI^e siècle dans le Nord-Ouest de l'Europe, symboliseraient un lien d'homme à homme⁴³. Les tombes les plus riches, notamment royales, n'en possèdent pas, ce qui montre que l'anneau était certes réservé à une élite, mais dépendante d'une autorité plus haute⁴⁴. Certains de ces anneaux ont été fixés à des pommeaux qui visiblement n'avaient pas été conçus à l'origine pour en recevoir. Inversement, des pommeaux portent la trace d'un anneau disparu : celui-ci a été soit perdu, soit plutôt rendu à la fin du contrat ou à la mort de son possesseur⁴⁵, ce qui pourrait être le cas pour l'homme le plus âgé de Saint-Dizier.

Dans la tombe du jeune homme (sép. 11) se trouvaient également deux armes de jet : un angon et une lance, tous deux en fer avec une hampe en frêne⁴⁶ (fig. 7-8, n° 1 et 23). L'angon, plus que la lance, est relativement rare dans les tombes et se retrouve uniquement dans les sépultures les plus riches⁴⁷. D'autres armes – hache de jet en fer, umbo de bouclier, pointes de flèche (une dans la sépulture 11 ; trois dans la sépulture 13) et scramasaxe – ont été retrouvées dans chacune des deux tombes. Ces objets sont typiques des dépôts funéraires de la première moitié du VI^e siècle (fig. 7-8, n° 16, 11, 18, 13 ; fig. 10-11, n° 14, 7, 15, 10).

Les deux hommes ont été inhumés habillés. De leur ceinture ne subsiste que la boucle en matière précieuse : la première est en cristal de roche (fig. 7-8, n° 14), la seconde en argent (fig. 10-11, n° 19), alors que dans les tombes mérovingiennes moins bien dotées, fer et bronze sont en principe les matériaux les plus usités. Dans le dos, ils portaient une aumônière en cuir aux fermoirs sertis de grenats (fig. 7-8, n° 24 ; fig. 10-11, n° 12). La cellule rectangulaire centrale du fermoir de la sépulture 11 comporte une incrustation en lapis-lazuli⁴⁸, inédite pour ce type d'objet. Ces aumônières contenaient un couteau (sép. 11), une pince à épiler en alliage cuivreux, des forces en fer et un fermoir en fer incomplet (sép. 13).

43. PÉRIN 1972, p. 58.

44. EIVSON 1967, p. 63 ; PÉRIN 1972, p. 58.

45. EIVSON 1967, p. 63 ; voir aussi FISCHER 2007, p. 23-24, qui résume les différentes théories sur le sujet.

46. Détermination du bois faite par Willy Tegel d'après les restes conservés au contact de la tige métallique.

47. SCHNURBEIN 1974, p. 419.

48. Roche dont la source principale se situe en Afghanistan : CALLIGARO 2005.

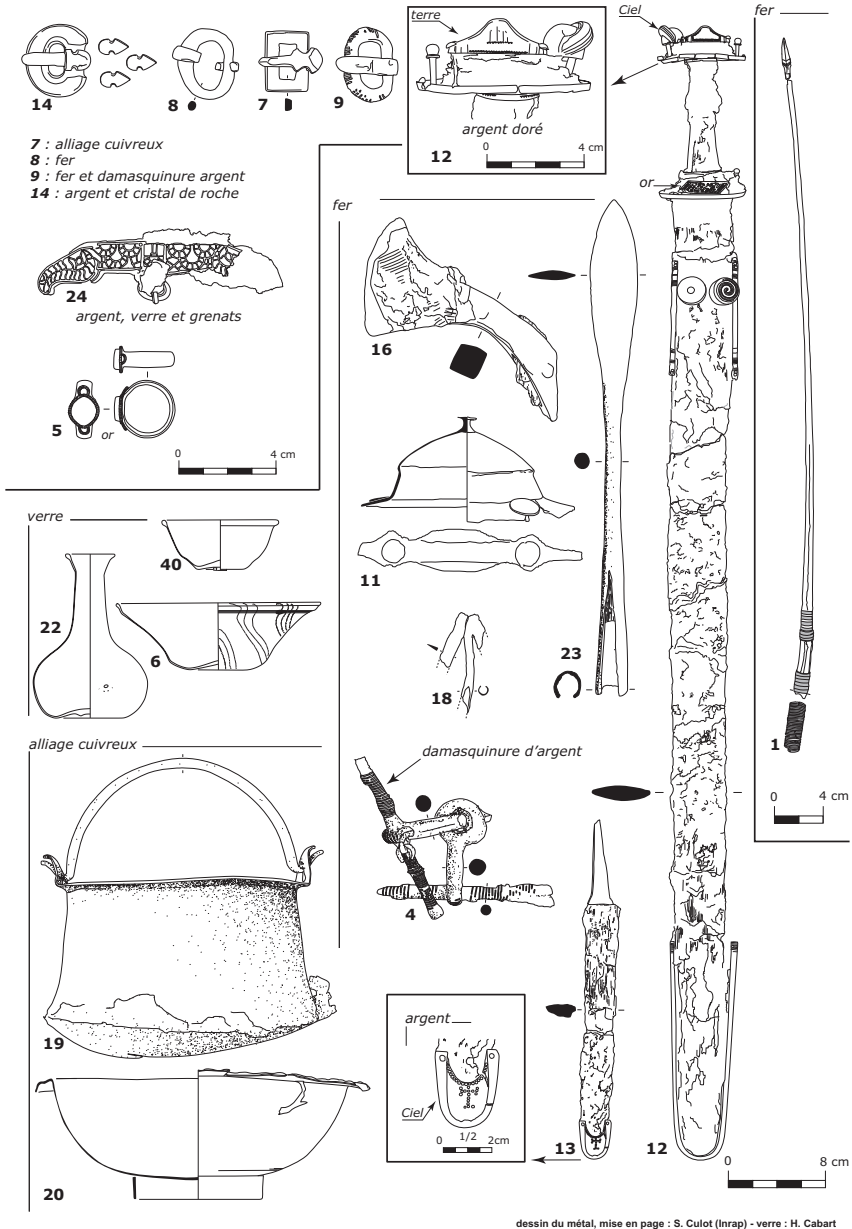


Fig. 8 : Principaux objets de la sépulture 11.



Fig. 9 : Vue de la sépulture 11 en cours de fouille.

Le jeune homme portait aussi une bague en or à la main gauche, si fragile qu'elle n'a sans doute jamais été portée et fabriquée uniquement pour le dépôt funéraire⁴⁹ (fig. 7-8, n° 5). Contre sa jambe gauche, avait été déposé un peigne en os à double rangée de dents, glissé dans un étui de même matière sur lequel subsistent des traces de couleur rouge (fig. 7, n° 21). Le peigne est richement orné de lignes gravées et de cercles ocellés percé d'une série de quadrilobes ajourés. Les peignes de ce type sont rares pour le haut Moyen Âge : en 1995, Michel Petitjean⁵⁰ n'en avait recensé que quatorze dont certains, comparables à celui de Saint-Dizier, proviennent de l'Italie lombarde du début du VI^e siècle.

49. GUERRA et STUTZ 2009 (à paraître).

50. PETITJEAN 1995, p. 165.

La sépulture 11 a livré en plus trois autres boucles en fer damasquiné d'argent, en bronze et argent, retrouvées dans l'angle sud-ouest de la chambre funéraire (fig. 7-8, n° 7, 8, 9). Leur proximité dans la tombe avec un mors de cheval en fer damasquiné d'argent (fig. 7-8, n° 4) incite à penser qu'elles faisaient peut-être partie d'éléments de harnachement dont les parties en cuir ont disparu.

Dans chacune des deux tombes ont été déposés trois verreries et deux récipients en bronze – un bassin à rebord perlé et un chaudron pour le jeune homme (fig. 7-8, n° 20 et 19); un bassin et un seau pour l'homme plus âgé (fig. 10-11, n° 1 et 2). Le seau de la sépulture 13 se distingue tout particulièrement par son riche décor (fig. 11, n° 2). Une cinquantaine d'exemplaires de ce type sont connus à ce jour en Europe occidentale. Ils ont essentiellement été retrouvés entre Rhin et Meuse et, la plupart du temps, dans des tombes riches⁵¹.

Les six récipients en verre sont identifiables : quatre coupes – deux par tombe – en verre bleu, verdâtre (sép. 11 : fig. 7-8, n° 6 et fig. 8, n° 40) ou jaunâtre à décor d'arcades (sép. 13 : fig. 10, n° 16 et 18), une bouteille en verre bleuté dans la sépulture 11 (fig. 7-8, n° 22) et un gobelet campaniforme à bouton terminal en verre verdâtre orné de filets en spirale dans la sépulture 13 (fig. 10-11, n° 17). Par leur taille et/ou leur décor, ces objets en verre sont de qualité supérieure à celle des tombes contemporaines de Charleville-Mézières (Ardennes) ou de Chaouilley (Meuse). En outre, la présence de trois verreries dans une même sépulture est très rare⁵².

Leur richesse en mobilier permet de ranger ces tombes parmi les mieux dotées de l'époque, juste en dessous des tombes royales comme celles de Tournai et Cologne⁵³.

2.3. Une architecture funéraire élaborée

La jeune femme a été inhumée dans une fosse rectangulaire mesurant 2,25 x 0,8 m; son fort taux d'arasement ne permet pas d'en connaître la profondeur originelle. Les clous et les indices taphonomiques suggèrent la présence d'un cercueil rectangulaire mesurant 2,20 x 0,52 m, ce qui paraît être un module courant⁵⁴. Les bascules des deux verreries semblent indiquer qu'elles avaient été déposées sur le cercueil lors de l'inhumation. Faute d'indice, la position

51. PIRLING 1974, t. 1, p. 111-112.

52. CABART 2009 (à paraître), p. 127.

53. CHRISTLEIN 1973.

54. Par exemple, les cercueils de Cologne-Müngersdorf mesurent 2,3 x 0,56 m (sép. 105) et 2,4 x 0,8 cm (sép. 89) : KOCH 1996, p. 728.

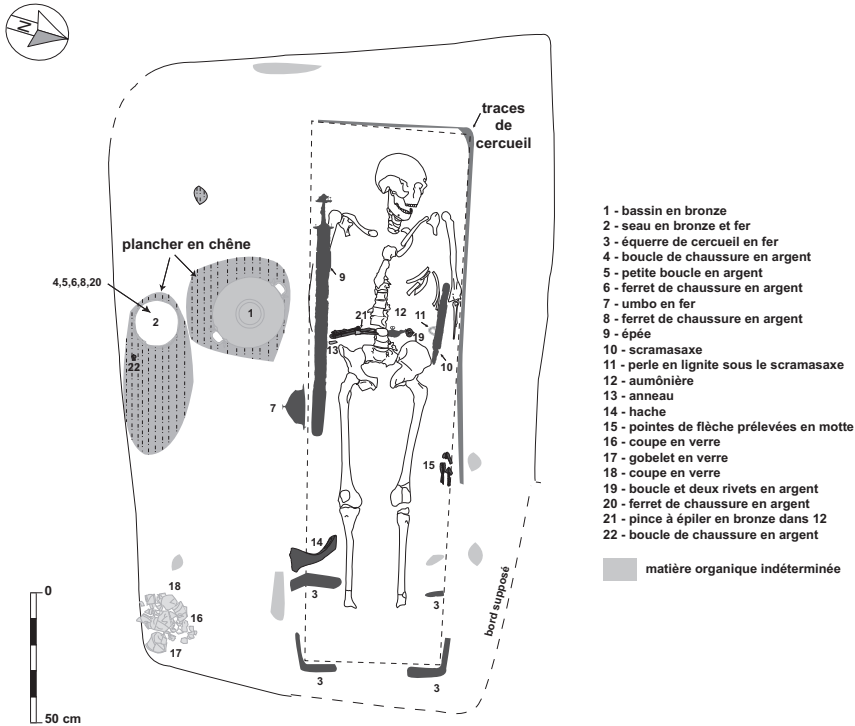
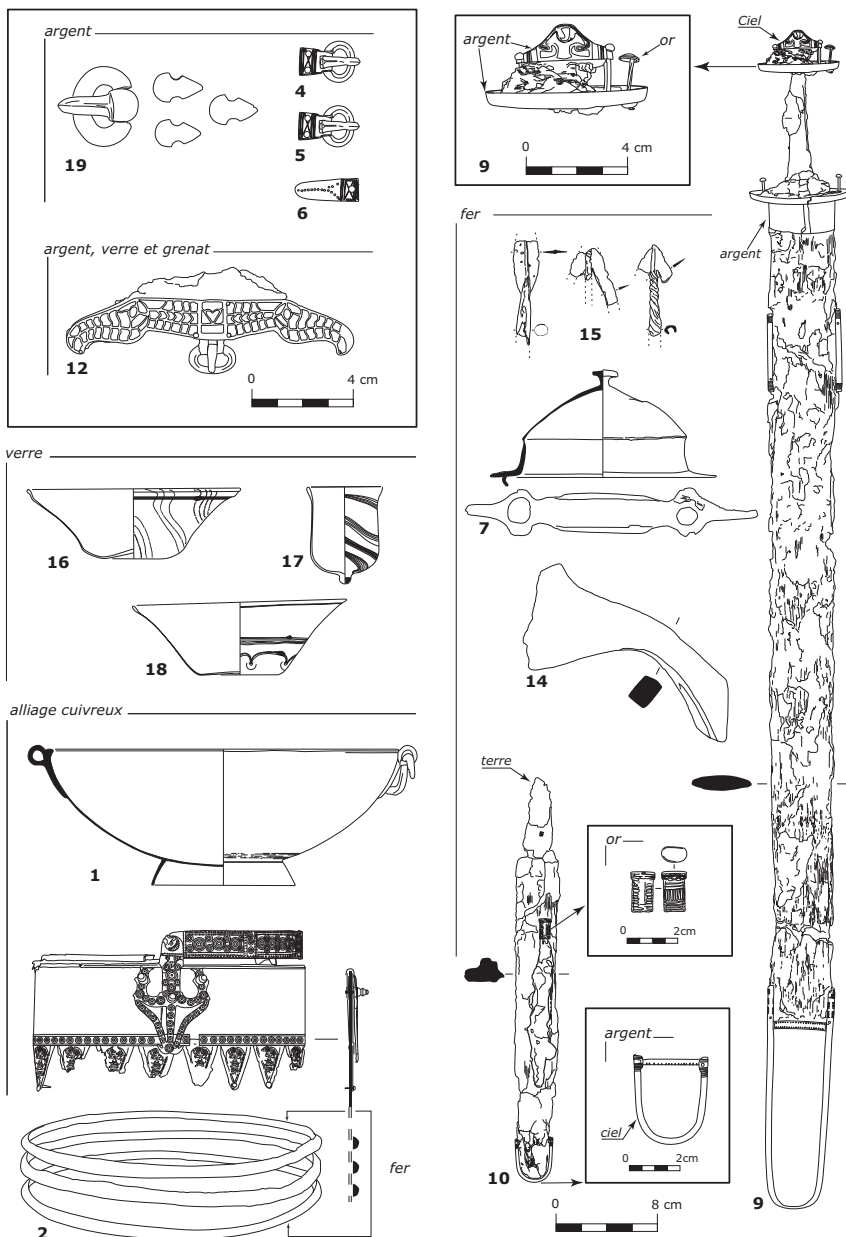


Fig. 10 : La sépulture masculine 13.

d'origine du bassin et de la céramique est en revanche moins évidente. Par comparaison avec la sépulture 11, il est tentant de proposer – certes sans pouvoir vraiment l'étayer – un dépôt sur le cercueil.

Les deux hommes ont été enterrés dans des chambres funéraires matérialisées par un creusement rectangulaire mesurant 2,70 x 1,50 m environ. Conservées dans le substrat sur une profondeur d'environ 0,80 m (fig. 7, 9, 10), elles étaient fermées par un couvercle, comme l'atteste le sédiment organique qui tapissait le sommet de la fosse de la sépulture 11. Sa conservation n'est cependant pas suffisante pour fournir des informations sur l'aspect du couvercle et la disposition des planches⁵⁵. Les traces sombres et fibreuses

55. À Erstein, par exemple, elles sont disposées dans le sens de la longueur (GUILLAUME, ROHMER et WATTON 2004, p. 19-20). À Klepsau, en revanche, elles étaient dans le sens de la largeur (KOCH 1990, p. 30 et 40).



dessin du métal, mise en page : S. Cutot (Inrap) - verre : H. Cabart

Fig. 11 : Principaux objets de la sépulture 13.

repérées contre les parois méridionales et orientales de la tombe 11 révèlent également la présence d'un coffrage en bois. Ces traces n'ont pas été vues sur les autres parois, mais par comparaison avec d'autres exemples connus comme la tombe de Morken en Rhénanie⁵⁶, on peut logiquement supposer que tous les côtés de la chambre étaient tapissés de bois. Par ailleurs, le plancher en chêne de la chambre 13 était très bien conservé sur près d'1 m² (fig. 10).

Les défunts ont été inhumés dans un cercueil rectangulaire en chêne déposé contre la paroi nord de la chambre. Des traces sombres de bois, délimitant un quadrilatère d'une surface intérieure de 0,15 m², ont été repérées au pied du cercueil de la sépulture 11; elles peuvent être interprétées comme les restes d'une structure en bois de type coffre ou coffrage, qui devait contenir des offrandes non retrouvées à la fouille (fig. 7). Des aménagements comparables ont été observés dans les tombes 4 de Klepsau⁵⁷ et 319 de Lavoye⁵⁸.

La vaisselle et les armes – à l'exception des épées et des scramasaxes – ont été trouvées à l'extérieur des cercueils. Les boucliers et les haches avaient été posés contre la paroi sud, puis ont basculé vers l'intérieur lors de l'effondrement du cercueil. Les divergences de position des dépôts entre les deux tombes concernent surtout l'emplacement de la vaisselle :

- dans la sépulture 11, le chaudron, le bassin et la bouteille avaient été posés sur le cercueil, à hauteur des pieds. Une coupe en verre avait été déposée retournée, dans l'angle sud-ouest de la chambre, vraisemblablement en hauteur. L'angon et la lance avaient été disposés sur le couvercle de la chambre funéraire, les pointes vers l'ouest. Enfin, sur le fond de la chambre, toujours dans la moitié sud, se trouvaient les mors et divers boucles et anneaux, dans une zone riche en traces organiques autres que du bois, laissant supposer la présence d'autres dépôts non conservés : étoffes, objets en cuir, etc. (fig. 7).
- dans la sépulture 13, aucun objet ne semble avoir été posé sur le cercueil, la moitié sud de la chambre ayant été privilégiée pour les dépôts. Le bassin, en position retournée, et le seau se trouvaient sur le plancher de la chambre funéraire. Des ferrets et boucles de chaussure en argent ont été retrouvés à des hauteurs variables dans le remplissage terreux du seau, permettant de supposer qu'ils avaient été posés dessus. Les verreries, effondrées, étaient dans l'angle sud-est de la chambre (fig. 10).

Excepté ces quelques disparités, la similitude du mobilier et de l'aménagement des deux tombes masculines de Saint-Dizier est frappante. Toutes

56. BÖHNER 1959, p. 9.

57. KOCH 1990, p. 22-24 et fig. 4-5.

58. JOFFROY 1974, p. 100.

deux rentrent dans la classification des inhumations de type Morken tel que défini par F. Stein⁵⁹ : chambre excavée, large de 1,10 à 3 m et longue de 2,20 à 3 m en moyenne, tapissée d'un coffrage de planches, avec un espace interne divisé en deux zones. Dans la moitié nord se trouve le lit funéraire ou le cercueil, à l'intérieur duquel repose le défunt ou la défunte, avec ses vêtements, armes et bijoux, tandis que la partie sud est réservée aux offrandes alimentaires et au dépôt d'armes et d'objets divers. L'origine de ces chambres serait à chercher dans l'Antiquité tardive, et des cas sont attestés dans les régions alémaniques dès le IV^e siècle. Encore rares chez les Francs au V^e et début du VI^e siècle, elles se multiplient dans le courant du VI^e siècle. Au VII^e siècle, elles ne sont plus réservées à une élite⁶⁰.

3. Des tombes de «chefs francs» ?

Panoplie complète de guerrier avec présence d'armes rares en plus des armes courantes, nombreux bijoux et objets de vaisselle richement décorés, aménagement standardisé des chambres, tombe de cheval, mobilier chronologiquement datable aux alentours du deuxième quart, voire du milieu du VI^e siècle, et majoritairement diffusé entre Seine et Rhin sont autant d'éléments qui permettent de rattacher les tombes de Saint-Dizier au faciès archéologique des tombes dites «de chefs» du début du VI^e siècle⁶¹. Ces dernières, retrouvées entre Seine et Rhin et entre les cours supérieurs du Rhin et du Danube, se distinguent en effet par un armement complet, le dépôt de nombreux objets de parure et de vaisselle, une architecture funéraire particulière et une disposition en quelque sorte «normalisée» des objets. Cette standardisation des dépôts funéraires est la matérialisation de cérémonies funéraires sans aucun doute pompeuses, ritualisées et ostentatoires, répondant clairement à une volonté de montrer l'appartenance à un groupe social bien défini et ce, jusque dans la mort.

La cartographie de ces tombes reste à faire. Cependant, si l'on se fonde sur la carte de répartition des épées établie par W. Menghin⁶², qui reflète à peu de choses près celle des tombes de «chefs», on constate que les tombes riches de la première période occupent le centre du royaume franc⁶³. Les tombes des

59. STEIN 1993, p. 6.

60. *Ibid.*, p. 21.

61. PÉRIN 1997, p. 70.

62. MENGHIN 1983, p. 57.

63. Il s'agit de tombes royales pour la plupart.

périodes suivantes (horizon de Flonheim-Gütlingen, puis des épées à anneau) sont quant à elles situées sur les marges du royaume franc; leur rôle militaire et stratégique ne semble donc faire aucun doute⁶⁴. Ces tombes sont actuellement interprétées comme celles d'élites auxquelles Clovis puis ses descendants durent donner des territoires afin de s'assurer du contrôle des terres nouvellement conquises⁶⁵. Il semble que les tombes de Saint-Dizier, qui s'insèrent parfaitement dans ce faciès archéologique, puissent faire l'objet de la même proposition d'interprétation.

Pourquoi des «chefs» à cet endroit? La localité de Saint-Dizier ne semble pas revêtir une importance particulière à cette époque. Elle se trouve certes au passage supposé de l'une des voies reliant Reims et Châlons-en-Champagne à Langres, en longeant la vallée de la Marne, mais celle-ci, attestée par quelques tronçons, ne figure pas dans les itinéraires antiques. La ville actuelle ne correspond pas à un ancien *vicus* et, pour l'Antiquité, seules deux occupations, de type rural, sont présentement connues : la première, située en périphérie nord, est un établissement du Haut-Empire repéré en diagnostic en 2003⁶⁶, la seconde est la *villa* des «Crassés».

Les origines de la ville actuelle restent donc assez obscures et discutées. Il semblerait toutefois qu'elle ait émergé du démembrement d'*Olonna*⁶⁷, agglomération attestée au VIII^e siècle, qui appartiendra successivement à l'église de Metz, à l'abbaye de Gorze (Moselle), puis au IX^e siècle, à l'abbaye de Montier-en-Der (Haute-Marne)⁶⁸. Saint-Dizier, qui tirerait son nom d'une église d'*Olonna* dédiée à saint Didier, aurait commencé à prendre de l'importance au cours du XII^e siècle, sous l'instigation des seigneurs de Moëslains qui bâtissent alors une ville fortifiée sur la rive droite de la Marne. Saint-Dizier est donc une ville neuve du XII^e siècle, fortifiée et érigée autour d'un château, dont le site est occupé par l'actuelle sous-préfecture. Devenue ville franche en 1228, elle connaît un développement bien plus important qu'Olonne, qui aurait donné le nom de La Noue, l'un de ses faubourgs actuels.

D'un point de vue économique, Saint-Dizier est un lieu de rupture de charge, où la Marne, qui depuis le sud de Langres coule du sud vers le nord, oblique vers l'ouest. Les bateaux qui l'empruntaient et souhaitaient continuer vers le nord devaient donc accoster et faire alors transiter les marchandises

64. PÉRIN 1996, p. 230.

65. ID. 1997, p. 70-sqq.

66. DUROST 2004.

67. *Olonna* ou *Olomna*, du gaulois *ollo* = cours d'eau : BUR, 2005, p. 525.

68. *Ibid.*, p. 548-sqq.

par la route. La présence du minerai de fer ne doit pas non plus être négligée : largement représenté dans les environs et affleurant par endroits, il est prouvé qu'il fut exploité au moins à partir du VIII^e siècle⁶⁹, mais rien n'empêche de supposer qu'il ait été extrait et travaillé plus tôt. L'installation d'une élite guerrière à cet endroit peut résulter d'une volonté d'avoir la mainmise sur cette richesse minière de première importance. Enfin, rappelons que Saint-Dizier ne se trouve qu'à quelques dizaines de kilomètres de la frontière burgonde, qui tombe sous la domination des Francs en 534.

À Saint-Dizier «La Tuilerie», tous les éléments généralement considérés comme caractéristiques des inhumations privilégiées se trouvent réunis : implantation à l'écart, architecture funéraire élaborée, mobilier riche et en grand nombre. Le tout dernier facteur, à savoir des tombes d'élites fondatrices d'une nécropole, ne peut être vérifié pour l'instant, la nécropole des Crassés n'ayant pas fait l'objet de fouille. Cela dit, l'urbanisation du secteur n'étant pas achevée, la réponse viendra peut-être un jour à l'occasion d'une fouille préventive.

69. Site du «Champ-Bailly» (CHOPELAIN, LEROY, ROLLIN *et al.* 1996) et site du «Chêne Saint-Amand» (LEROY et MERLUZZO 1998).

Bibliographie

- AHÛ-DELOR A.
2009 (à paraître), «La céramique», dans TRUC M.-C. (dir.), «Saint-Dizier “La Tuilerie – RN4 – Aire de service”, sépultures aristocratiques et habitat du haut Moyen Âge», Rapport de fouille archéologique préventive, INRAP / DRAC Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, p. 127-128 et p. 165-169.
- AUDOUIN-ROUZEAU F.
1994, *La taille du cheval en Europe de l'Antiquité aux Temps modernes*, (Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série B, Mammifères, 5), Éditions APDCA, Juan-les-Pins.
- BAYARD D. et THOUVENOT S.
1993, «Étude de la céramique du haut Moyen Âge (V^e-X^e siècles) dans le département de l'Aisne (France) : premier bilan», dans PITON D. (dir.), *La céramique du V^e au X^e siècle dans l'Europe du Nord-Ouest. Travaux du Groupe de Recherche et d'Études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais*, Actes du colloque d'Outreau, (*Nord-Ouest Archéologie*, hors-série), CRADC, Berck-sur-Mer, p. 291-310.
- BEAGUE-TAHON N. et BOURDIN D.
1993, «Rapport de fouilles archéologiques réalisées au carrefour giratoire de la Marina, RN67, entrée sud-est de Saint-Dizier (Haute-Marne)», SRA de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- BIRKNER R.
1980, *L'Image radiologique typique du squelette. Aspect normal et variantes chez l'adulte et l'enfant*, Maloine, Paris.
- BÖHNER K.
1959, *Das Grab eines fränkischen Herren aus Morken im Rheinland*, Führer des Rheinisches Zentralmuseums, (Kunst und Altertum am Rhein, 4), Böhlau, Cologne.
- BRUZEK J.
1991, «Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile», Thèse de Paléontologie humaine, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.
- BUR M.
2005, *La Champagne médiévale, recueil d'articles*, Guéniot, Langres.
- CABART H.
2009 (à paraître), «La vaisselle de verre», dans TRUC M.-C. (dir.), «Saint-Dizier “La Tuilerie...”», *op cit.*, p. 117-126.
- CALLIGARO T.
2005, «Étude du mobilier de trois tombes mérovingiennes (VI^e s.) INRAP Champagne-Ardenne, site de Saint-Dizier, “RN 4 - La Tuilerie” (Haute-Marne)», Rapport d'étude n° 7047 du C2RMF daté du 11/08/2005.

- CHOPELAIN P., LEROY M., ROLLIN D. et WATTS J.
1996, «Saint-Dizier, “Le Champ Bailly”, “Pièce des Fournées” (Haute-Marne). Fouilles archéologiques de sauvetage d’un site de l’âge du Bronze et du haut Moyen Âge à l’emplacement de la déviation sud de Saint-Dizier», Document final de synthèse, AFAN, SRA de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- CHRISTLEIN R.
1973, «Besitzabstufungen zur Merowingerzeit im Spiegel reicher Grabfunde aus West- und Süddeutschland», *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 20, p. 147-180.
- CLAUS G.
1987, «Die Tragsitte von Bügelfibeln, Eine Untersuchung zur Frauentracht im frühen Mittelalter», *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 34, p. 491-603.
- DIERKENS A., LE BEC C. et PÉRIN P.
2008, «Sacrifice animal et offrandes alimentaires en Gaule mérovingienne», dans LEPETZ S. et VAN ANDRINGA W. (dir.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Actes de la table ronde du Muséum d’Histoire naturelle, Paris 24-25 octobre 2002, (Archéologie des plantes et des animaux, 2), Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, p. 279-299.
- DUROST R., coll. ACHARD-COROMPT N. et TRUC M.-C.
2004, «Saint-Dizier (Haute-Marne), route de Joinville “Les Crassées”, parcelle DL 153, Opération archéologique préventive», Rapport de diagnostic, DRAC de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- EVISON V.
1967, «The Dover ring-sword and other sword-rings and beads», *Archaeologia*, 101, p. 63-118.
- FEREMBACH D., SCHWIDETZKY I. et STLOUKAL M.
1979, «Recommandations pour déterminer l’âge et le sexe sur le squelette», *Bulletins et Mémoires de la Société d’Anthropologie de Paris*, 6, 13, p. 7-45.
- FISCHER S.
2007, *Les Seigneurs des Anneaux, Inscriptions runiques de France*, t. 1, (hors-série du *Bulletin de liaison de l’Association française d’archéologie mérovingienne*, 2), AFAM, Saint-Germain-en-Laye.
- GOURGOUSSE Y. et SINDONINO S.
2001, «Déviation de la RN4, Aire de Service de la «Ferme de la Tuilerie» à Saint-Dizier, Haute-Marne», Évaluation archéologique, SRA de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne.
- GUERRA M. et STUTZ F.
2009 (à paraître), «Étude des techniques et des alliages», dans TRUC M.-C. (dir.), «Saint-Dizier “La Tuilerie”...», *op cit.*, t. 2.
- GUILLAUME J., ROHMER P. et WATTON M.-D.
2004, «L’architecture des tombes», dans SCHNITZLER B. et ROHMER P. (dir.), *Trésors mérovingiens d’Alsace, la nécropole d’Erstein (6^e-7^e siècle après J.-C.)*, (Fouilles récentes en Alsace, 6),

- Catalogue d'exposition, Éditions des Musées de Strasbourg, Strasbourg, p. 17-20.
- JOFFROY R.
1974, *Le cimetière de Lavoye, Meuse, nécropole mérovingienne*, A. et J. Picard, Paris.
- KOCH U.
1990, *Das fränkische Gräberfeld vom Klepsau im Hohenlohekreis*, (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 38), K. Theiss, Stuttgart.
1996, «Stätten der Totenruhe-Grabformen und Bestattungssitten der Franken», *Die Franken, Wegbereiter Europas*, Reiss-Museum, Mannheim, p. 723-738.
- KOCH A.
1998, *Bügelfibeln der Merowingerzeit im westlichen Frankenreich*, (Monographien, 41), Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, Mainz, 2 vol.
- LEPAGE L.
1970, *Fouille d'un habitat gallo romain à Saint-Dizier «Les Crassées»*, Mémoires de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier, t. II.
- LEROY M. et MERLUZZO P.
1998, *Les ateliers sidérurgiques médiévaux de Saint-Dizier (Haute-Marne)*, *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 91, n° 4.
- MARTIN M.
1976, *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring*, (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte, 1), Archäologischer Verlag, Bâle.
- 2000, «Early merovingian women's brooches», dans BROWN K.R., KIDD D. et LITTLE C. (éd.), *From Attila to Charlemagne. Arts of the Early Medieval Period in the Metropolitan Museum of Art*, Metropolitan Museum of Art, New York, p. 226-241.
- 2002, «Krefelder Fibeltrachten der älteren Merowingerzeit», *Acta Praehistorica et Archaeologica*, 34, p. 113-127.
- MASSET C.
1982, «Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes», Thèse d'état en Sciences naturelles, Université de Paris VII.
- MENGHIN W.
1983, *Das Schwert im frühen Mittelalter. Chronologisch-typologische Untersuchungen zu Langsschwertern aus germanischen Gräbern des 5. bis 7. Jahrhunderts n. Chr.*, (Wissenschaftliche Beibände zum Anzeiger des Germanischen Nationalmuseums, 1), K. Theiss, Stuttgart.
- MOLNAR S.
1972, «Tooth Wear and Culture. A Survey of Tooth Functions Among Some Prehistoric Populations», *Current Anthropology*, 13, 5, p. 511-526.
- MOORREES C.F.A., FANNING E.A. et HUNT E.E.
1963, «Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth», *Journal of dental research*, 42, 6, p. 1490-1502.

- MURAIL P.
2005a, « Métrique et anthropologie », Cours du Master d'anthropologie, Université Bordeaux I.
2005b, « Variations anatomiques non métriques : les caractères discrets », dans DUTOUR O., HUBLIN J.-J. et VANDERMEERSCH B. (dir.), *Objets et méthodes en paléanthropologie*, (Orientations et méthodes, 7), Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, p. 137-151.
- PÉRIN P.
1972, « Trois tombes de "chefs" du début de l'époque mérovingienne : les sépultures n° 66, 68 et 74 de la nécropole de Mézières (Ardenne) », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 4, p. 3-70.
1996, « Die archäologischen Zeugnisse der fränkischen Expansion in Gallien », *Die Franken, Wegbereiter Europas... op. cit.*, p. 227-232.
1997, « L'expansion franque (vers 486- vers 540) », *Les Francs, précurseurs de l'Europe*, Musée du Petit Palais, 22 avril-22 juin, p. 70-83.
- PETITJEAN M.
1995, « Les peignes en os à l'époque mérovingienne. Évolution depuis l'Antiquité tardive », *Antiquités Nationales*, 27, p. 145-192.
- PIRLING R.
1974, *Das römisch-fränkische Gräberfeld von Krefeld-Gellep, 1960-1963*, (Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, Serie B. Die fränkischen Altertümer des Rheinlandes, 8), Mann, Berlin, 2 vol.
- ROGERS J. et WALDRON T.
2001, « DISH and the monastic way of life », *International Journal of Osteoarchaeology*, 11, 5, p. 357-365.
- SCHNURBEIN S. VON
1974, « Zum Ango », dans KOSSACK G. et ULBERT G. (dir.), *Studien zur Vor- und Frühgeschichtlichen Archäologie. Festschrift für Joachim Werner zum 65. Geburtstag, Teil II, Frühmittelalter*, Beck, Munich, p. 412-433.
- STEIN F.
1993, « Grabkammern bei Franken und Alamannen. Beobachtungen zur sozialen Gliederung und zu den Verhältnissen nach der Eingliederung der Alamannen in das merowingische Reich », dans JENAL G. et HAARLÄNDER S. (dir.), *Herrschaft, Kirche und Kultur, Beiträge zur Geschichte des Mittelalters, Festschrift für Friedrich Prinz zum seinem 65. Geburtstag*, (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 37), Hiersemann, Stuttgart, p. 3-41.
- TROTTER M. et GLESER G. C.
1958, « A re-evaluation of estimation of stature based on measurements of stature taken during life and of long bones after death », *American Journal of Physical Anthropology*, 16, 1, p. 79-124.
- VIELITZ. K.
2003, *Die Granatscheibenfibeln der Merowingerzeit*, (Europe Médiévale, 3), Éditions Monique Mergoïl, Montagnac.
- WERNER J.
1956, *Beiträge zur Archäologie des Attila-Reiches*, (Philosophisch-Historische

Klasse, 38B), Bayerische Akademie der Wissenschaften, Munich.

WÜHRER B.

2000, *Merowingerzeitlicher Armschmuck aus Metall*, (Europe Médiévale, 2), Éditions Monique Mergoïl, Montagnac.

YVINEC J.-H.

2009 (à paraître), «La sépulture de cheval, étude biologique», dans TRUC M.-C. (dir.), «Saint-Dizier “*La Tuilerie...*”», *op cit.*, p. 134-135.

ZAMMIT J.

1990, «Nouvelles perspectives en anthropologie des populations anciennes : paléoépidémiologie et approche de l'état sanitaire», dans CRUBÉZY É., DUDAY H., SELIER P. *et al.* (dir.), «Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires», *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., 2, 3-4, p. 149-158.